

**MISE EN ŒUVRE**  
**DE LA STRATEGIE NATIONALE**  
**DE PREVENTION ET DE LUTTE**  
**CONTRE LA PAUVRETE**

**LES AVANCEES**  
**EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

**Janvier 2020**



- **Les 5 engagements de la stratégie pauvreté**  
Initiatives et résultats en Auvergne-Rhône-Alpes
- **Un mode de fonctionnement innovant**  
Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants
- **Revenu universel d'activité**  
L'implication en Auvergne-Rhône-Alpes dans la concertation



## Les 5 engagements de la stratégie pauvreté

# Initiatives et résultats en Auvergne-Rhône-Alpes

### 1. Agir dès les premiers âges de la vie pour en finir avec la reproduction de la pauvreté

#### L'engagement :

Empêcher qu'un enfant pauvre d'aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain, rompre avec le déterminisme de la pauvreté, renouer avec l'égalité des chances républicaine, tels sont les premiers enjeux de la stratégie pauvreté.

#### Les avancées en Auvergne-Rhône-Alpes :



Offre d'accueil du jeune enfant

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, **les modalités de financement des crèches sont réformées** pour inciter les collectivités et les gestionnaires à davantage de **mixité sociale**.
- Depuis le 25 mai, afin de rendre l'accueil par un assistant maternel plus accessible à toutes les familles, **un tiers payant** a été mis en place pour que les familles **n'aient plus à avancer les frais**.
- Une large consultation a été lancée dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes pour recueillir des propositions afin de **développer et améliorer l'offre d'accueil du jeune enfant**.



Parentalité & centres sociaux

- **22 nouveaux lieux d'animation de la vie sociale** ont été lancés dans des quartiers de la politique de la ville.
- **84 % des quartiers politique de la ville couverts par une structure d'animation de la vie sociale (centre social ou espace de vie sociale)** et un plan d'actions bien déterminé pour une couverture à 100 % en 2022.



#### Un dispositif itinérant en Auvergne pour développer le lien social



Le projet de l'Association des Collectifs Parents Enfants Professionnels (ACEPP) vise à mettre en place un **dispositif itinérant pour les parents dans les territoires prioritaires en milieu rural et dans les quartiers** pour développer le lien social autour des questions de **parentalité, de santé et de culture**. Il réunit de nombreux partenaires : l'ARS, la DRAC, la CAF 63, le Conseil départemental 63, plusieurs collectivités, la MSA et les associations locales. Il a bénéficié d'un financement pour son lancement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes.



## 2. Garantir les droits fondamentaux des enfants et lutter contre les privations au quotidien

### L'engagement

Trop d'enfants grandissent aujourd'hui dans un environnement qui porte atteinte à leur développement. L'objectif de la stratégie pauvreté est de mettre un terme aux situations manifestement porteuses de risques et diviser par deux d'ici 2022 le taux de privation matérielle des enfants pauvres.

### Les avancées en Auvergne-Rhône-Alpes :



Alimentation

- Pour que plus aucun enfant n'arrive à l'école le ventre vide, des **petits déjeuners sont mis en place pour les élèves de CP et CE1 scolarisés en REP et REP+**. La région bénéficie d'un budget de plus d'un **million d'euros pour l'année scolaire 2019/2020** pour le déploiement de la mesure petit-déjeuner dans les académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon. Cette mesure va concerner **près de 3000 enfants dans 35 écoles**.
- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, les **communes et intercommunalités rurales fragiles** peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'État pour mettre en place une **tarification sociale des repas de cantine scolaire** servis aux enfants pauvres.



Prévention du surendettement

- Pour conseiller et aider les familles rencontrant des difficultés financières, **21 nouveaux points conseil budget (PCB) seront labellisés en 2020-2021** en Auvergne-Rhône-Alpes, en complément des 22 PCB déjà mis en place.
- Au total, **un réseau de 43 PCB sera opérationnel à terme** dans la région.



Hébergement & logement

- **Plus de 1000 personnes habitent aujourd'hui dans des bidonvilles en Auvergne-Rhône-Alpes.** Parmi les dispositions prévues dans les convention avec l'État, il a été prévu de **mettre en place des équipes de maraudes mixtes** en Isère et à Lyon associant des professionnels de l'insertion et de la protection de l'enfance pour **aller vers les familles à la rue, en squats et en bidonvilles et prévenir la mendicité des enfants**.
- En 2019, **180 Millions d'euros** ont été déployés dans la région afin de repérer et héberger les personnes à la rue, les orienter vers le logement et leur proposer des places de logements adaptés, insérer les personnes vivant en bidonvilles, soutenir les associations accompagnant les personnes précaires etc.

## 3. Assurer un parcours de formation pour tous les jeunes

### L'engagement

Le gouvernement a décidé d'investir massivement dans la formation de la jeunesse : lutte contre le décrochage scolaire, réforme de l'apprentissage de la voie professionnelle et plan d'investissement dans les compétences.



## Les avancées en Auvergne-Rhône-Alpes:



- **L'obligation de formation jusqu'à 18 ans**, adoptée par le Parlement en mai 2019, sera mise en place dans la région dès la rentrée 2020.
- **22 lauréats ont été financés dans le cadre de l'appel à projet régional « Repérer et mobiliser les publics invisibles, les jeunes décrocheurs »** pour déployer des actions innovantes de prise en charge des **jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation**.
- **8700 jeunes en Garantie jeunes** depuis le début de l'année 2019
- Déjà **33600 jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** mis en œuvre avec l'appui des missions locales et près de **4M€ d'allocation** pour accompagner les parcours des jeunes les plus précaires.
- **23 Points accueil écoute jeunes (PAEJ)** ont bénéficié d'un financement de l'État en 2019. Ce dispositif qui offre une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans a été fortement soutenu dans le cadre de la stratégie pauvreté.



- Les 12 départements de la région et la Métropole de Lyon, tous signataires d'une convention avec l'État pour la mise en œuvre de la stratégie pauvreté, se sont engagés à respecter le cadre fixé par le document de référence majoritairement rédigé par les **jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance**.
- Ces engagements visent le maintien du lien pour chaque jeune, l'accès à un logement stable, l'accès aux droits et à des ressources financières, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la santé.

## 4. Un meilleur accès aux droits et un accompagnement pour lever les freins à l'emploi

### L'engagement

Trop de familles, de travailleurs pauvres ou de personnes en situation d'exclusion méconnaissent leurs droits. La lutte contre le non-recours aux aides sociales exige un effort accru des pouvoirs publics, avec pour objectif de permettre à ceux qui le peuvent de reprendre une activité.

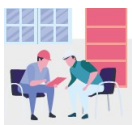
### Les avancées en Auvergne-Rhône-Alpes :



- En Auvergne-Rhône-Alpes comme dans toute la France, **la nouvelle complémentaire santé solidaire est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019** pour offrir aux personnes aux revenus modestes une meilleure protection et un meilleur accès aux soins.
- L'Agence Régionale de Santé de la région a renforcé les crédits visant à **déployer les solutions d'accompagnement médico-social pour les plus précaires** : appartements de coordination thérapeutique, lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisé. 2 nouveaux sites du **dispositif « Un chez soi d'abord »** permettant **l'accès direct au logement de personnes à la rue souffrant de troubles psychiatriques** ont été ouverts à Lyon et à Grenoble.



- Le déploiement de dispositifs de lutte contre le non-recours ayant fait leurs preuves se poursuit, comme celui des **« rendez-vous des droits » des caisses d'allocations familiales**.
- Pour accompagner les personnes dans leurs démarches, des **accueils sociaux inconditionnels de proximité** sont référencés et mis en place, **accessibles à chacun à moins 30 minutes de son domicile**, et des **référénts de parcours** coordonnent la prise en charge des situations complexes.



Les aides sociales

- La prime d'activité a été **augmentée de 100€** au niveau du SMIC. En mai 2019, 474 495 personnes en bénéficient dans la région, soit 53 % de plus qu'en octobre 2018.
- Par ailleurs, le gouvernement poursuit la **revalorisation de l'allocation adultes handicapées et du minimum vieillesse**. Ces mesures bénéficient à plus de 173 000 personnes en région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 5. Mieux accompagner pour faciliter le retour à l'activité et la sortie de la pauvreté

### L'engagement

Parce que la sortie durable de la pauvreté repose sur l'autonomie dans le travail, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition d'accompagner tous les allocataires des minimas sociaux, qui restent trop souvent livrés à eux-mêmes.

### Les avancées en Auvergne-Rhône-Alpes :



Offre d'accompagnement

- Avec la **Garantie d'activité**, plus de **6000 propositions d'accompagnement global** ont été déployées par Pôle emploi dès 2019 dans la région.
- Dans chaque département, le parcours des allocataires du RSA s'organise avec l'objectif d'une orientation **vers un accompagnement en un mois au plus** et une signature systématique d'un **contrat entre l'allocataire et la structure chargée de son accompagnement** pour améliorer le retour vers l'emploi : mise en place de référents de parcours, organisation d'informations collectives interinstitutionnelles pour les nouveaux allocataires du RSA, accompagnement dans l'emploi ...
- 2019, année de lancement du pacte ambition de **l'insertion par l'activité économique** avec une **augmentation dans la région de 5% des parcours proposés** dont une partie bénéficie d'un co-financement par les 12 Conseils départementaux de la région et la Métropole de Lyon afin de faciliter le **retour à l'emploi des allocataires du RSA**. **Plus de 9000 équivalents temps plein** ont été financés pour la mise en place de parcours co-construits avec les bénéficiaires combinant emploi, accompagnement et formation.



### Le projet sur le Val du Dauphiné et le Haut-Rhône dauphinois du Conseil départemental 38



Financé dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le projet du Conseil départemental de l'Isère a notamment pour objectif d'accompagner vers l'emploi des allocataires du RSA rencontrant des difficultés de santé impactant leur projection vers l'emploi. Le Conseil départemental leur propose un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire comprenant un conseiller en insertion professionnelle, une assistante sociale, un médecin, un psychologue.



## Un mode de fonctionnement innovant

# Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants

### 1. Une relation renouvelée avec les collectivités territoriales



Conventions  
Etat/Départements

- Pour bien prendre en compte les réalités locales dans le déploiement des mesures de la stratégie pauvreté, une démarche de **contractualisation entre les départements et l'État a été mise en place**. Elle **mobilise des moyens importants**, ciblés sur des objectifs communs, et de **s'engager sur des résultats**.
- Les **12 départements de la région** (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie) et la **Métropole de Lyon** ont signé une convention avec l'État.
- Au total, sur la région, les fonds mis à disposition par l'État représentent **7,5 M€** en 2019.



#### La convention avec la Métropole de Lyon

**GRAND LYON**  
la métropole

La Métropole de Lyon a lancé l'été 2019 son plan d'action pour lutter contre la pauvreté. Sur 3 ans, avec un budget de 10 millions d'euros, 11 actions permettront d'agir concrètement sur 4 thèmes majeurs : la jeunesse, les services sociaux, la santé et l'insertion. Une convention a été signée avec l'État pour financer des actions supplémentaires et en particulier :

- la prévention des sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance ;
- la mise en place de maraudes mixtes pour éviter la mendicité des enfants : ainsi des équipes de professionnels de l'insertion, du logement, de la santé vont se mobiliser dans les rues, auprès des enfants et des jeunes **jusqu'à 21 ans** – qu'ils soient seuls ou en famille – pour organiser des lieux d'accueil et leur accompagnement global ;
- l'accès aux établissements médicaux sociaux pour les personnes âgées ou handicapées en situation précaire ne pouvant donc accéder aux Ehpad et structures d'accueil classiques ;
- le renforcement de la prévention spécialisée des adolescents ou jeunes adultes en rupture ;
- l'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA.

### 2. Les personnes concernées au cœur du dispositif



Les personnes  
concernées

- Les personnes concernées ont été **associées à tous les moments-clés du déploiement de la stratégie pauvreté dans la région** : participation aux concertations, aux conférences régionales et aux travaux des groupes thématiques régionaux.
- Un groupe de travail dédié est chargé de **développer la participation**. Il s'est notamment fixé pour objectif d'appuyer les autres groupes de travail thématiques et a réuni dans ce cadre leurs animateurs le 19 décembre 2019. Cette journée régionale a permis de croiser les regards, d'identifier des axes d'action et un nouveau point de départ sur lequel capitaliser pour développer une animation régionale sur ce sujet central.



### 3. Des acteurs locaux engagés



La participation

- Dans toute la région, **des centaines d'acteurs ont été mobilisés** pour identifier les besoins des territoires et y répondre.
- **2 conférences régionales** ont été organisées à Lyon, en 2018 et 2019. La 3ème se tiendra le 13 janvier 2020.  
**30 animateurs** ont été désignés pour piloter des groupes de travail thématiques, mis en place dans chaque région.
- Un espace collaboratif a été mis en ligne en mars 2019, **enregistrant déjà plus de 750 membres pour la région fin 2019.**
- **Une haut-commissaire** a été nommée auprès du Préfet de région, garante de la mise en œuvre de la stratégie pauvreté.



#### Cecilie CRISTIA-LEROY, haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Arrivée en décembre 2019 en tant que Haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté, Cecilie Cristia-Leroy exerce cette nouvelle mission sous l'autorité du préfet de région et en lien très étroit avec les préfets de département et avec le délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. Son rôle est d'assurer la coordination et le pilotage interministériel de cette stratégie en Auvergne-Rhône-Alpes, en mobilisant tous les acteurs : petite enfance, hébergement, logement, alimentation, économie, emploi, formation, éducation, jeunesse, santé et médico-social.

### 4. Des entreprises mobilisées



Engagement des entreprises

- En février 2019, le **Plan «10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle»** a été lancé pour amplifier la mobilisation des entreprises afin de favoriser l'emploi des personnes jeunes et des personnes fragiles.
- Chaque département est désormais doté d'au moins un **club d'entreprises** mobilisées, piloté par un chef d'entreprise. Ces clubs s'engagent avec les acteurs du territoire pour développer **des projets favorisant l'emploi des jeunes et des personnes fragiles** : proposition de stages pour les collégiens, recrutement d'apprentis, recruter ou acheter autrement en travaillant en partenariat avec les structures de l'insertion par l'activité économique ou les entreprises adaptées du territoire...
- Des **dotations d'actions territoriales ont été mises en place** avec la fondation Break Poverty dans plusieurs sites pilote, dont Romans-sur-Isère.



#### A Romans-sur-Isère, un projet pilote porté par 12 entreprises pour soutenir 1000 jeunes en difficulté



La fondation Break Poverty a conçu la **Dotation d'Action Territoriale, un dispositif qui permet aux entreprises de se mobiliser pour les jeunes de leurs territoires en affectant jusqu'à 2% de leur résultat net à des projets associatifs locaux.** En région Auvergne-Rhône-Alpes, un projet pilote a été mis en place à Romans-sur-Isère, et ce sont **plus d'un million d'euros qui ont été levés sur trois ans auprès de 15 entreprises locales.** Objectif : **donner un avenir à 1 000 jeunes du territoire confrontés à des situations chroniques de pauvreté et d'exclusion.**

« Les entrepreneurs du territoire se sont véritablement imprégnés des problématiques locales et ont eux-mêmes choisi les projets, parmi les six présentés, qu'ils souhaitaient aider pour les résoudre, ce qui atteste d'une implication authentique et sincère. Enseignement majeur de ces premières tendances : quand une collectivité, ses entreprises et ses associations s'engagent concomitamment en faveur de leurs jeunes, le succès est forcément au rendez-vous ! » Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans-sur-Isère.



## Revenu universel d'activité (RUA)

# L'implication en Auvergne-Rhône-Alpes dans la concertation

Le 13 septembre 2018, le Président de la République annonçait deux grandes réformes au bénéfice des plus vulnérables : la création du revenu universel d'activité et la mise en place d'un service public de l'insertion.

Deux concertations ont été initiées pour préparer ces réformes, partager les constats, s'accorder sur les objectifs et les modalités, afin que chaque personne en difficulté puisse bénéficier de droits sociaux clairs, lisibles et compréhensibles et d'un accompagnement adapté.



- Le revenu universel d'activité doit permettre de rénover en profondeur le système des prestations monétaires versées aux ménages modestes, à travers la création d'une **prestation unique sous conditions de ressources, fusionnant le plus grand nombre possible d'allocations existantes.**
- Cinq objectifs ont été retenus pour la réforme : mettre en place un système **plus juste, plus simple, plus universel, qui combat le non recours aux aides et qui accompagne vers l'activité.**
- Conçue pour être **la plus large possible**, la concertation comprend un volet institutionnel et un volet citoyen.
- Dans ce cadre, un **débat public a eu lieu le 15 novembre 2019 à Saint-Étienne** pour débattre du projet de réforme et faire des propositions concrètes sur les conditions de réussite.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle  
Kamel AMEROUCHE – 06 47 80 82 86

Préfecture du Rhône – 69 419 Lyon cedex 03  
Standard : 04 72 61 60 60 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69